

LES MEMBRES DU BUREAU



MASSON Laurent

Président



KUSSWIEDER François

**Vice-Président
Territoire Alsace**



FORT Patrice

Secrétaire général



FAYE Alain

**Vice-Président
Territoire Champagne-Ardenne**



COLIN Nadine

Secrétaire générale adjointe



COUPAS Anne-Marie

**Vice-Présidente
Territoire Lorraine**



BIVERT Pascal

Trésorier général



ROSSO François

Vice-Président



GROSSY Véronique

Trésorière générale adjointe



BILLIET Eric

Vice-Président

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES



BUREAU

10 membres



**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

40 administrateurs



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

200 délégués



3 DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

36 membres



6 COMMISSIONS RÉGIONALES

Formation
Communication
Prévention Promotion de la Santé
Conventionnement
Coordination des mandats
Statuts

TROMBINOSCOPE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(élection du 22 novembre 2016)



GRAND EST

EXTRAIT DES STATUTS DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST

Article 19 : Composition

L'Union est administrée par un Conseil d'Administration composé de 40 administrateurs répartis en trois collèges dans les conditions suivantes :

- Collèges des mutuelles santé : 36 sièges répartis en deux collèges proportionnellement aux effectifs des mutuelles de chacun des deux collèges :

> Collège 1 : mutuelles santé ou unions de représentation de mutuelles santé visées à l'article 8 des statuts comptant dans la région un effectif de membres participants supérieur ou égal à $1/3^{ème}$ de la totalité des effectifs de membres participants déclarés dans la région par les mutuelles santé adhérentes.

> Collège 2 : mutuelles santé ou unions de représentation de mutuelles santé visées à l'article 8 des statuts comptant dans la région un effectif de membres participants inférieur à $1/36^{ème}$ de la totalité des effectifs de membres participants déclarés dans la région par les mutuelles santé adhérentes. Les effectifs à prendre en compte pour la répartition des postes entre le collège 1 et 2 sont appréciés lors de chaque renouvellement du Conseil d'Administration.

> Collège 3 : unions territoriales et autres mutuelles ou unions relevant du Livre III : 4 sièges. Le nombre de sièges ne peut être supérieur à 10% du nombre total de sièges au Conseil d'Administration.



BACHELIER Gilles

UMGI
Collège 1



BANNY-DUCELIER Emilie

Harmonie Mutuelle
Collège 1



BARTHELEMY Olivier

UMGI
Collège 1



BERTRAND Marcel
Mutuelles Familiale
des Cheminots de France
Collège 2



BLAUD Olivier

UT Champagne Ardenne SSAM
Collège 3



BRENYK Michel

UT Champagne Ardenne SSAM
Collège 3



DELACROIX Edith

ISTYA
Collège 1



DESMENEZ Daniel

La Mutuelle Générale
Collège 1



DOUINE Dominique

Aubeane
Collège 2



DOYEN Frédérique

UNAM
Collège 2



GANTNER Yves

MCA
Collège 1




GOEDER Mireille

Matmut Mutualité
Collège 1



GRADELET Claude

Harmonie Mutuelle
Collège 1



GRASSER Serge

ISTYA
Collège 1



GUERLING Didier

UT Lorraine SSAM,
Collège 3



HARMANT Yves

Acoris Mutuelles
Collège 1



HAUSWALT Richard

UT Alsace SSAM
Collège 3



JACQUINET Agnès

Harmonie Mutuelle
Collège 1



LUTIQUE Joslane,

Harmonie Mutuelle
Collège 1

NASELLO Mario

UNME
Collège 2



NUNGE Pierre

ISTYA
Collège 1



OLIVIER Dominique
Mutuelle Nationale
des Hospitaliers
Collège 1



OLIVIER René
Macif Mutualité
Collège 1



PIERROT Alexis
MGEL
Collège 2



ROBERT Jean-Marie
Acoris Mutuelles
Collège 1



SACHER Francis
URMPS
Collège 2



SCHMIDT Jean-Marie
Mut'Est
Collège 1



SCHUSTER Pascal
URMA
Collège 2



VATEL Pascale
Mutuelle de France Réseau Est
Collège 3



VITU Jean-Louis

ISTYA
Collège 1